

L'INPI a détecté une pièce justificative
et a procédé à son retrait dans le document.

Dossier suivi par
Julie AMOURET
julie.pechoux-prost@21030.notaires.fr

DONATION- PARTAGE CLAIR Bruno / (2025) PARTS AME CLAIR
17162 /AGP /JPP /

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Anne-Gaël PARRY-AVRIL notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Anne-Gaël PARRY-AVRIL et Aude NEYRET, notaires associés, société civile professionnelle titulaire d'un office notarial » dont le siège est à BEAUNE (Côte-d'Or), 16, rue de Lorraine, soussignée, le 25 novembre 2025 il a été constaté la DONATION-PARTAGE,

Par :

Monsieur Bruno Marie Bernard **CLAIR**, Viticulteur, et Madame Isabelle Maryvonne Angèle **ROUTIER**, retraitée, demeurant ensemble à MARSANNAY-LA-COTE (21160) 5 rue du Vieux Collège.

Monsieur est né à MARSANNAY-LA-COTE (21160), le 6 avril 1957,

Madame est née à ARGENTAN (61200), le 22 juin 1958.

Au profit de :

Monsieur Edouard Joseph Pierre **CLAIR**, Vigneron, demeurant à ANCEY (21410) 27 rue d'Amont.

Né à CHENOVE (21300) le 18 septembre 1988.

Célibataire.

Ayant conclu avec Madame Audrey Anne PONSARD un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation, enregistré à la mairie de MARSANNAY-LA-COTE le 8 avril 2024.

Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Mademoiselle Margaux Marie-Françoise Geneviève **CLAIR**, salariée, demeurant à QUINCEY (21700) 6 rue de l'Eglise.

Née à CHENOVE (21300) le 13 septembre 1991.

Célibataire.

Ayant conclu avec Monsieur Edmond-David GARILHE un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 27 novembre 2019, enregistré à la mairie de QUINCEY le 17 décembre 2019.

Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Arthur Hugo Georges Bernard **CLAIR**, Ouvrier viticole, demeurant à DIJON (21000) 22 boulevard de Strasbourg.

Né à CHENOVE (21300) le 4 juin 1996.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Notaires Associés

Successeurs de Me ECHINARD,
Me SEGAUT
& Me LUSSIGNY

Anne-Gaël PARRY-AVRIL

anne-gael.parry-avril@notaires.fr

Aude NEYRET

aude.neyret@notaires.fr

16 rue de Lorraine - CS 30296

21208 BEAUNE CEDEX

Tél. : 03.80.25.02.60

Accueil.21030@notaires.fr



Pas le temps de passer chez votre notaire ?

Vous disposez d'une tablette ou d'un ordinateur doté d'une caméra et d'un micro ? vous avez alors l'équipement pour réaliser un entretien en visioconférence avec votre notaire. Grâce au lien qui vous est communiqué, vous pouvez dialoguer depuis chez vous avec lui.

ATTRIBUTIONS AUX COPARTAGES

La masse des biens donnés et à partager est répartie entre les **DONATAIRES** selon la volonté du **DONATEUR** ainsi qu'il suit.

Attributions à Monsieur Edouard CLAIR

Il lui est attribué, ce qu'il accepte :

- La pleine propriété du bien désigné à l'article un de la masse

Soit 272.272 parts sociales numérotées 2.074.721 à 2.346.992 de la société A.M.E CLAIR, société civile au capital de 2.891.540,00 €, dont le siège social est à MARSANNAY-LA-COTE (Côte d'Or), 3 rue de la Maladière, identifiée au SIREN sous le numéro 840 523 419 RCS DIJON.

- La nue-propriété du bien désigné à l'article quatre de la masse

Soit 211.560 parts sociales numérotées 1.440.001 à 1.651.560 de la société A.M.E CLAIR, société civile au capital de 2.891.540,00 €, dont le siège social est à MARSANNAY-LA-COTE (Côte d'Or), 3 rue de la Maladière, identifiée au SIREN sous le numéro 840 523 419 RCS DIJON.

Attributions à Monsieur Arthur CLAIR

Il lui est attribué, ce qu'il accepte :

- La pleine propriété du bien désigné à l'article trois de la masse

Soit 272.272 parts sociales numérotées 2.619.265 à 2.891.536 de la société A.M.E CLAIR, société civile au capital de 2.891.540,00 €, dont le siège social est à MARSANNAY-LA-COTE (Côte d'Or), 3 rue de la Maladière, identifiée au SIREN sous le numéro 840 523 419 RCS DIJON.

- La nue-propriété du bien désigné à l'article six de la masse

Soit 211.560 parts sociales numérotées 1.863.121 à 2.046.000 et 2.046.041 à 2.074.720 de la société A.M.E CLAIR, société civile au capital de 2.891.540,00 €, dont le siège social est à MARSANNAY-LA-COTE (Côte d'Or), 3 rue de la Maladière, identifiée au SIREN sous le numéro 840 523 419 RCS DIJON.

Attributions à Mademoiselle Margaux CLAIR

Il lui est attribué, ce qu'elle accepte :

- La pleine propriété du bien désigné à l'article deux de la masse

Soit 272.272 parts sociales numérotées 2.346.993 à 2.619.264 de la société A.M.E CLAIR, société civile au capital de 2.891.540,00 €, dont le siège social est à MARSANNAY-LA-COTE (Côte d'Or), 3 rue de la Maladière, identifiée au SIREN sous le numéro 840 523 419 RCS DIJON.

- La nue-propriété du bien désigné à l'article cinq de la masse

Soit 211.560 parts sociales numérotées 1.651.561 à 1.863.120 de la société A.M.E CLAIR, société civile au capital de 2.891.540,00 €, dont le siège social est à MARSANNAY-LA-COTE (Côte d'Or), 3 rue de la Maladière, identifiée au SIREN sous le numéro 840 523 419 RCS DIJON.

Aux termes de cet acte, les modifications statutaires de la société A.M.E CLAIR sont les suivantes :

Modification des statuts :

Comme conséquence de la présente donation de titres sociaux, il y a lieu de modifier l'article des statuts concernant le capital social dont la rédaction sera désormais la suivante :

« Article 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 2.891.540 EUROS.

Il est divisé en 2.891.540 parts de 1 euro nominal chacune, numérotées de 1 à 2.891.540, attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

Noms des associés	Numéros des parts	Nombre de parts (PP)	Nombre de parts (NP)	Nombre de parts (U)
Monsieur Bruno CLAIR	600001 à 2046000 2046041 à 2074720 2891537 à 2891540	4 (n°2891537 à 2891540)		1474680 (n°600001 à 2046000) (n°2046041 à 2074720)
Madame Isabelle ROUTIER épouse CLAIR	2046001 à 2046010	10		
Monsieur Edouard CLAIR	1 à 200000 600001 à 880000 1440001 à 1651560 2046011 à 2046020 2074721 à 2346992	472282 (n°1 à 200000) (n°2046011 à 2046020) (n°2074721 à 2346992)	491560 (n°600001 à 880000) (n°1440001 à 1651560)	
Madame Margaux CLAIR	200001 à 400000 880001 à 1160000 1651561 à 1863120 2046021 à 2046030 2346993 à 2619264	472282 (n°200001 à 400000) (n°2046021 à 2046030) (n°2346993 à 2619264)	491560 (n°880001 à 1160000) (n°1651561 à 1863120)	
Monsieur Arthur CLAIR	400001 à 600000 1160001 à 1440000 1863121 à 2046000 2046031 à 2074720 2619265 à 2891536	472282 (n°400001 à 600000) (n°2046031 à 2046040) (n°2619265 à 2891536)	491560 (n°1160001 à 1440000) (n°1863121 à 2046000) (n°2046041 à 2074720)	
Total des parts	2891540	1416860	1474680	1474680

»

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A BEAUNE (Côte d'Or),
LE 26 novembre 2025**

Maitre Anne-Gaël PARRY-AVRIL

Fait à BEAUNE
Le 26 novembre 2025

